

employés dans les hôpitaux ou les institutions, on nuira gravement au fonctionnement du matériel de buanderie et à la propreté de ce qu'on y lave. Voilà autant de sujets qu'on n'a pas encore discutés; pourtant on parle de limiter ou d'interdire les phosphates d'ici quelques mois. Voilà pourquoi il m'a semblé essentiel d'incorporer au bill une disposition prévoyant des consultations générales avant l'adoption d'un règlement.

J'ai retiré les mots «ministères fédéraux», le ministre s'étant engagé à consulter ses collègues et à discuter de ces questions au cabinet. Tout ce que prévoit l'amendement, c'est que le ministre, avant d'établir ces règlements, devra en donner préavis aux gouvernements provinciaux. Il devrait «en donner avis aux représentants de toute industrie directement affectée» et «aux groupements de citoyens que le ministre jugera à propos d'aviser». Au comité, on s'opposa aussi un peu à cette partie de mon amendement. On alléguait que c'était justement le genre de choses qu'il ne fallait pas faire: on a dit que nous devions consulter autant que nous le jugions à propos, pas plus, que rien dans le bill ne devrait nous obliger à consulter, car nous savons comment nous acquitter de notre tâche. Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'on le sache. Je ne crois pas qu'aucun ministre, qu'aucun ministre, qu'aucun fonctionnaire du gouvernement ou qu'aucun groupe dans un ministère quelconque connaisse les effets qu'auront les règlements sur l'économie.

• (4.40 p.m.)

Je ne crois pas que l'expérience que nous avons eue à propos de la présentation et de la diffusion de la loi sur les ressources en eau du Canada nous permette de croire qu'on consultera bien des gens. Les questions que j'ai posées cet après-midi au ministre en témoignent de façon remarquable. Le rapport de la Commission mixte internationale sur la pollution des Grands lacs a été présenté. Nous devrions tous l'étudier ensemble. Le gouvernement fédéral du Canada, le gouvernement fédéral des États-Unis, huit des États américains et la province d'Ontario sont tous touchés par cette question. Qu'aurait-on dû faire? Attaquer ensemble le problème. Mais que s'est-il passé?

La première réunion a eu lieu à l'échelon fédéral, et des fonctionnaires américains et canadiens s'y sont entretenus du rapport de la Commission mixte, sans qu'aucun représentant provincial n'ait été invité. La semaine dernière, le ministre m'a fait part de son intention d'inviter des représentants provin-

ciaux à une étape ultérieure. Immédiatement après, la province d'Ontario a décidé de s'entretenir du même problème avec les gouvernements des huit États américains en bordure des Grands lacs. La réunion devait avoir lieu en juin mais, malheureusement, deux des États américains n'ont pas répondu à l'invitation, et le gouvernement fédéral n'a pas répondu à l'invitation de l'Ontario pour discuter d'un programme concerté. Où allons-nous? Les gouvernements fédéraux tiennent des réunions sans que les provinces y soient représentées, et les gouvernements provinciaux tiennent des réunions auxquelles n'assiste aucun représentant du gouvernement fédéral.

La conférence convoquée par l'Ontario est remise jusqu'à septembre. Un quotidien relatait ce matin que deux des États invités par téléphone ont demandé où est l'Ontario et cela montre bien que des consultations et un effort commun s'imposent. Si nous n'insérons pas cette disposition dans la loi, le ministère fédéral ne le fera que si ça lui chante. Il ne consultera ni les gouvernements provinciaux, ni personne avant d'adopter les règlements. Il est essentiel que le bill contraigne le ministère fédéral à consulter les provinces avant l'adoption de règlements interdisant ou réduisant l'usage des phosphates.

J'estime ensuite que le ministère devrait consulter les représentants de toutes les industries directement concernées. Peut-être n'aimeront-elles pas les règlements auxquels Ottawa songe, mais ce n'est pas une raison de ne pas les consulter. En dernier ressort, c'est le gouverneur en conseil qui établit les règlements et il n'a aucune excuse pour ne pas écouter les industriels.

Enfin, j'ai demandé que le gouvernement consulte les associations de citoyens que le ministre jugera opportun d'aviser. Il y a beaucoup d'associations de citoyens qui se préoccupent sérieusement du problème de la pollution et qui se livrent à des recherches approfondies à ce sujet dans divers domaines. Il faudrait les informer que des règlements seront promulgués et leur fournir des exemplaires des règlements proposés, afin qu'elles puissent exposer leurs vues. Ce sont là des constatations. La consultation est nécessaire si vous voulez que les règlements que vous établirez soient acceptés et ils doivent être acceptés comme étant nécessaires. Ainsi que le secrétaire parlementaire vient de le dire, beaucoup de maîtresses de maison sont prêtes à accepter ces règlements et ces contrôles si cela doit faciliter la lutte contre la pollution. Mais il faut que tout cela soit accepté et